



CSE-C de GRDF
Déclaration liminaire FNME-CGT
Séance du 20 mars 2025

Aujourd'hui, les Agents en inactivité des IEG se mobilisent avec l'ensemble des retraités pour reconquérir la Sécurité Sociale.

Si des élus FNME-CGT sont présents à la séance du CSE-C de GRDF, une partie d'entre eux est dans la rue pour défendre ce conquies social indispensable pour tous.

Il y a 80 ans, en octobre 1945 au sortir de la Seconde Guerre mondiale, Ambroise Croizat, Ministre du Travail, crée la Sécurité Sociale inspirée du Programme du Conseil National de la Résistance. À l'époque, l'objectif est de protéger la population des risques liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail, voire au décès, mais aussi de permettre aux familles et aux retraité-es de vivre dignement.

Grâce à la Sécurité Sociale, basée sur les principes de solidarité et d'universalité, tous les citoyens, quelles que soient leurs professions, leurs situations personnelles et financières sont protégés. Les effets sur la société sont énormes : en quinze années seulement, l'espérance de vie passe de 45 ans en 1945 à 70 ans en 1960.

Depuis sa création, la Sécurité Sociale a joué un rôle de solidarité et d'amortisseur social face aux crises économiques, boursières et sanitaires tout en permettant de faire progresser l'espérance de vie en bonne santé.

A son commencement, elle était assurée par le prélèvement de cotisations sociales sur le salaire. Dès le début, le patronat n'a eu de cesse de combattre ce système de financement. Et cela continue encore et encore. C'est toujours la même histoire en France : patronat et capitalistes sont "égoïstes", ne défendant principalement que leur seul intérêt personnel tout en marchant sur les conquies sociaux.

Cela a eu pour effet une médecine à deux vitesses et, aujourd'hui, pour pouvoir se soigner et vivre décemment à la retraite, les Français sont dans l'obligation de se tourner vers les systèmes assurantiels privés. Encore faut-il en avoir les moyens.

Aujourd'hui en France, 6ème puissance mondiale, l'espérance de vie en bonne santé recule. C'est juste inconcevable et inadmissible. L'observatoire des inégalités indique qu'à 35 ans, un cadre et un ouvrier ont une espérance de vie de respectivement 49 et 42,6 ans soit 6,4 ans d'écart.

Le patronat et les capitalistes martèlent que la France n'aurait plus les moyens de financer notre Sécurité Sociale telle qu'elle a été créée et pensée. C'est juste un énorme mensonge. La France en a bien les moyens. C'est juste une question de répartition des moyens financiers comme :

- Les 170 milliards d'euros d'aides aux entreprises ;
- Les 45 milliards d'euros d'aides pour le chômage partiel ;
- Les 80 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales sans contrepartie en 2024.

D'autres choix de répartition des richesses sont possibles. La CGT porte :

- Une Sécurité Sociale intégrale qui couvre l'ensemble des aléas de la vie ;
- Un financement de la Sécurité Sociale basé sur l'ensemble des revenus des salariés ;
- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales ;

- La transformation de notre système de santé ;
- La création d'un pôle public du médicament permettant de réintégrer sur le territoire la recherche, la création et la tarification.

La Sécurité Sociale doit retrouver ses missions primaires pour lesquelles elle a été créée.

Si pour les retraités, le mécontentement est d'actualité, à GRDF, l'ambiance n'est pas folichonne non plus et l'avenir est incertain.

Lors des derniers CSE-E des unités régionales de GRDF, plusieurs élus FNME-CGT ont alerté les Présidents sur les réorganisations, le PSE déguisé et les projets d'externalisation.

Notre Directrice Générale a demandé à l'ensemble des régions des feuilles de route identifiant les domaines où des leviers de performance sont possibles et force est de constater que les régions font le choix d'une performance sur le dos des agents et des usagers en mettant en œuvre des réorganisations impactant nos effectifs dont ceux dédiés à la chaîne de sécurité.

De par le projet d'entreprise, nos dirigeants s'inscrivent dans une démarche de décarbonisation, de gains de productivité, tout en nous expliquant que nous devons faire face à une perte de clients et une baisse des consommations de Gaz pour justifier ces réorganisations.

Or, depuis maintenant plusieurs années, les élus FNME-CGT s'étonnent que GRDF ne fait rien pour défendre la place du Gaz et s'installe dans un fauteuil pour n'être que spectatrice.

Notre Directrice Générale a-t-elle réellement la volonté de sauvegarder GRDF ?

Nous posons la question car les faits et les actes nous apportent plutôt la preuve qu'elle vide de sens et de sous notre entreprise.

En effet, depuis quelques mois, les choix stratégiques de l'entreprise, c'est faire de la performance économique sur tous les fronts, mais surtout sur le dos des salariés tout en continuant à verser des dividendes aux actionnaires.

Nous aurons l'occasion d'en reparler mais nous nous attendons à un versement de dividendes 2025 encore en hausse par rapport aux années précédentes.

Comment un dirigeant, sérieux et honnête peut-il expliquer aux salariés de son entreprise qu'il faut faire des économies dont celles afférentes aux effectifs, qu'il faut réduire les coûts dans tous les domaines dont ceux dédiés au réseau de distribution tout en continuant à "rincer" à ce point l'actionnariat ?

Ainsi sur Centre Ouest, la Délégation FNME-CGT a quitté une bilatérale concernant un projet de la Direction visant à supprimer des tours IS et Renfort sur St Briec et Bourges. Les représentants avaient reçu en amont un document qui argumente une baisse d'activités de ces AI pour justifier l'injustifiable.

Dans les autres régions, si les discussions ne sont pas toutes à ce point engagées, le discours est déjà bien rôdé, et dans les CSSCT, les CSE-E, on dirait que les Directeurs touchent un billet à chaque fois qu'ils prononcent le combo funeste "baisse d'activité".

La Direction prend ainsi un tournant qui pour nous est majeur. Elle considère que maintenant c'est le volume d'activité qui dimensionne les effectifs d'astreinte.

Elle ne remet pas en cause les externalisations de nos activités mais bien les effectifs ce qui est plus qu'inquiétant et augure un changement radical dans son appréciation prochaine des effectifs en DR.

Plus rien ne semble pouvoir remettre en cause cette vision si ce n'est le rapport de force car, désormais, aucune AI ni même quiconque dans les effectifs n'est aujourd'hui à l'abri et tous pourraient être concernés. C'est l'arbre qui cache la forêt !!!

Cela n'est pour la FNME-CGT ni raisonnable, ni sérieux, ni honnête. Et pourtant, cette réflexion d'une baisse d'activité est portée alors même que GRDF lance un appel d'offre européen qui prend le désuet nom de "*Interventions techniques autour du PCE*". Mais à l'éplucher, il a surtout l'odeur de la mort.

A questionner les Dirigeants de régions, aucun n'a été en capacité de citer les activités soumises à externalisation qui seraient à même d'être réalisées dans la région qu'ils ou elles dirigent. Pourtant le chèque en blanc est on ne peut plus précis.

Et il est valorisé à 52,5 millions d'euros.

Cette somme est tout bonnement et très exactement l'équivalent de 1000 emplois statutaires.

Personne ne sait rien. Pourtant si on y jette un œil, c'est facile à comprendre. Vous êtes prêts ? Attachez-vous :

On commence mollo sur le niveau de prestations confiées qui n'évoque que "*la réalisation de l'acte technique, la relation avec le client le jour de l'intervention, et le solde des interventions avec l'outil de mobilité fourni par GRDF (outil e-omni).*"

Mais rapidement, on y découvre qu'"*au-delà de la réalisation des interventions, la prestation intègre également la planification, l'organisation, et le suivi de l'activité (fonction de back office).*"

Mais comme le titre est très rassurant, limitant les missions confiées aux seuls PCE, nos pupilles se dilatent sur le détail des prestations clientèles qui sont susceptibles de basculer du côté obscur de l'externalisation :

- Les 1ères mises en service (1ère MES) ;
- Les mises en service des nouveaux clients (MES) ;
- Les mises hors service fournisseurs (MHS-F) ;
- Les mises hors service client (MHS-C) ;
- Les déplacements pour impayés (DPI) ;
- Les rétablissements Gaz suite à coupure pour impayé ;
- Les déposes compteurs, la sécurisation des inactifs et improductifs par dispositifs associés conformément à la réglementation (activité VSIC) ;
- Les relevés d'index ;
- Les changements de portes de coffrets et serrures cassées, programmées ou par opportunité.

Là, on est crème, mais pourtant la liste continue alors que nous ne sommes déjà plus trop dans l'acte technique clientèle pur. Citons pêle-mêle :

- La maintenance radio des compteurs communicants (qualité de la mesure : QUM) ;
- Les contrôles d'appareils ;
- Les poses et remplacements de compteurs et modules (dont DPCd : renouvellement périodique des compteurs) ;
- Les rétablissements suite travaux programmés ou suite à incident gaz significatif.

Ouh là, notre vision fait le yoyo et nous invite à consulter un Ophtalmo...

La suite continue à donner le tournis et là c'est sûr, on est plus du tout dans la compétence clientèle simple, mais plus sur l'exploitation des ouvrages. Malgré cela, ça continue de défiler comme un lendemain de dissolution à l'Élysée...

Place maintenant aux déposes et remplacements des détenteurs domestiques, conformément à la réglementation (activité TDR : recensement et dépose pose régulateurs). Puis voici qu'arrive la collecte des éventuelles fraudes (Pertes Différentielles Diverses – PDD) jusque-là assurée par du personnel assermenté.

Vous pensiez avoir tout lu ? C'est la fête. Un vrai 14 juillet en hiver. Place maintenant au feu d'artifice : le marché propose aux entreprises européennes, qui sont aussi redoutables pour casser les prix que pour s'asseoir sur la réglementation du travail, de réaliser pour le compte de GRDF "*les enquêtes administratives, ou techniques, les inventaires*". Tant qu'à faire, autant refiler la GMAO à des personnes des pays de l'Est alors qu'à la cantine les ICS nous interdisent de manger avec un collègue d'Enedis !

Idem pour la maintenance des branchements individuels (BRI) dont les détentes intérieures. Vous savez les quelques milliers de détenteurs non raccordés à un évier dans le garage, la véranda, parfois les toilettes ou sous l'évier des pavillons ?

Allez, en cadeau, j'vous mets la maintenance des Conduites Intérieures et Conduites Montantes gaz (CICM, BRC). Et pour finir l'entretien des DDMP (Déclencheur Débit Moyenne Pression) dont, au sein même de GRDF, seule une petite poignée sait encore faire les gammes de maintenance.

Qu'est-ce que cela signifie ? L'externalisation de nos activités cœur de métier ? À terme, la fermeture de notre entreprise ?

M. le Président, nous nous posons la question.